



Demande garde alternee / demenagement

Par **NINI**, le **24/08/2012 à 16:12**

Bonjour,
Mon ami veut une garde alternee à partir des 3 ans de sa fille.
Aujourd'hui il l'a un WE sur deux et la moitié des vacances scolaires.
Sa fille sera scolarisée en septembre 2013. Il craint que la mère ne déménage à 1h30 de là pour l'en empêcher.
Est ce que le lancement d'une procédure plus tôt étant donné de toute façon les délais d'accomplissement empêcherait ce déménagement potentiel?
Quels sont les droits de deux partis à ce sujet?
merci.